



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2025

Délibération n° DEL 2025-045

Le **23/09/2025** à 19h00, le conseil municipal de la commune de Viry dûment convoqué le **17/09/2025**, s'est réuni en session officielle, dans les locaux de la salle de l'Ellipse, 140 rue Villa Mary, sous la présidence de M. Laurent CHEVALIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 24

Présents : 12

CHEVALIER Laurent, Maire, DUPONT Lorelei, BARBIER Claude, SECRET Michèle, AMSALEM Ronan, RODRIGUEZ Sandrine, BONHOMME Samuel, BERON Alexandra, LARCHER Patrick, adjoints, VIOLLET Michèle, DE VIRY François, MOYNAT Raphaël

Procurations : 01

VIOLLET Pierre a donné pouvoir à VIOLLET Michèle

Absents : 12

VIOLLET Pierre, MATTANA Alain, DUPENLOUP Nathalie, DEMALTE Carine, PANTACCHINI Julien, BARBIER Savoya, SECRET Michel, DE VIRY Henri, MERLOT Cédric, CHEVALIER-NEILSON Lucy, ROSAY Jacques, LEFORT Agnès

Secrétaire :

DUPONT Lorelei

Publicité : Acte certifié exécutoire compte-tenu de sa :

- ☒ Transmission à la préfecture le 30/09/2025
- ☒ Publication le 02/10/2025

Objet : Mise à jour du tableau des emplois permanents et non permanents - Avancement de grade - Service administratif, scolaire-périscolaire et technique

Mme Lorelei DUPONT, adjointe déléguée aux ressources humaines, explique que chaque année, selon leur ancienneté ou l'obtention d'un concours ou examen, ou inscription sur liste d'aptitude par promotion interne, certains agents peuvent prétendre à un avancement de grade. Il est proposé, de modifier le tableau des emplois permanents et non permanents, pour prendre en compte les avancements de grades pour l'année 2025.

Vu les propositions d'avancement de grade transmises par le Centre de Gestion 74,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2121-29,
Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment l'article L. 313-1,

Entendu l'exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Article 1 :

Décide de supprimer les postes suivants aux dates indiquées :

Grade	Délibération de création n°	TC (Temps complet)/TNC (Temps non complet)	Date
Cadre d'emploi des adjoints techniques			
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	DEL 2023-040	TNC 29.27/35 ^{ème}	01/10/2025
Adjoint technique	DEL 2022-046	TC	01/11/2025
Cadre d'emploi des adjoints d'animation			
Adjoint d'animation	DEL 2023-040	TNC 34.19-35 ^{ème}	01/10/2025
Cadre d'emploi des adjoints administratifs			
Adjoint administratif	DEL 2018-010	TC	01/10/2025
Adjoint administratif	DEL 2015-048	TC	01/10/2025
Cadre d'emploi des rédacteurs			
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	DEL 2023-041	TC	01/10/2025

Article 2 :

Décide de créer les postes suivants aux dates indiquées :

Nouveau grade	Date	TC (Temps complet)/TNC (Temps non complet)
Cadre d'emploi des adjoints techniques		
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	01/10/2025	TNC 29.27/35 ^{ème}
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	01/11/2025	TC
Cadre d'emploi des adjoints d'animation		
Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	01/10/2025	TNC 34.19-35 ^{ème}
Cadre d'emploi des adjoints administratifs		
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	01/10/2025	TC
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	01/10/2025	TC
Cadre d'emploi des attachés territoriaux		
Attaché territorial	01/10/2025	TC

Résultat du vote :

Pour : 13 voix	Contre : 00 voix	Abstention : 00 voix
----------------	------------------	----------------------

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire de la commune de Viry dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble, par voie postale (2 place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble cedex) ou par voie électronique (www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la présente délibération, ou à compter de la réponse de la commune de Viry, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

Pour extrait conforme

Le Maire,
Laurent CHEVALIER

Signé le 30/09/2025

La Secrétaire,
Lorelei DUPONT

Signé le 02/10/2025